



17

févr.
2017

▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Ukraine

Création de l'alerte : 19 sept. 2016

Un journal local perquisitionné et son bureau mis sous scellés par les représentants des autorités locales de Kivertsy

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes

AUTEUR : FEJ/FIJ, AEJ

Le bureau du journal local ukrainien "Vilnym Shliakhom" (Voie libre) basé à Kivertsy, dans l'oblast de Volyn, a été perquisitionné et son bureau scellé par les représentants du conseil local dans la matinée du 8 septembre 2016, sans décision de justice ou du service d'exécution de l'Etat.

Les portes du bureau ont été brisées, les serrures ont été changées et les locaux du journal ont été scellés par les représentants locaux, qui prétendaient agir sur "décision du conseil local". Les agents de police sur place ne sont pas intervenus. Le rédacteur en chef du journal a été changé et la Charte modifiée par le chef du conseil du district de Kivertsy sans l'accord du personnel (qui est co-propriétaire du journal avec le conseil).

Le raid n'est que la dernière action dans le conflit de longue date qui oppose les autorités du district de Kivertsy au journal au sujet du processus de privatisation lancé par le journal suite à l'adoption en Ukraine de la loi sur "la réforme de l'Etat et les médias imprimés municipaux".

Le personnel de "Vilnym Shkiakhom" a annoncé une grève illimitée à partir du 19 septembre, à cause des «actions illégales du gouvernement local», l'inaction des forces de l'ordre locales et l'incapacité à résoudre le conflit avec le conseil de district.

Le Syndicat des médias indépendants d'Ukraine a condamné l'attaque et l'a dénoncé comme une tentative pour arrêter la privatisation. Les organisations internationales de journalistes ont fait appel au Président ukrainien, en tant que garant de la Constitution, pour faire cesser les attaques qui portent atteinte à la liberté des médias. Ils lui ont demandé d'utiliser tous les moyens possibles pour résoudre le conflit - les négociations, la création

d'une commission de réconciliation, les appels au procureur général et au chef de la police nationale d'Ukraine - afin d'éviter la grève.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

 [Communiqué du Syndicat des médias indépendants d'Ukraine \(en Ukrainien\)](#)

RÉPONSES DE L'ÉTAT



17 févr. 2017 | Réponse du Gouvernement ukrainien

 [Position officielle de l'Ukraine](#)